

1 Responsable du Service CRIP (H/F)

Sous l'autorité du Directeur enfance famille, le Responsable de la Cellule de recueil des Informations préoccupantes (CRIP), définit, organise et garantit le dispositif de repérage des situations d'enfants en risque de danger ou en danger organisé à travers le recueil, la qualification des informations entrantes et l'évaluation de celles qui sont préoccupantes, et statue sur les décisions individuelles à la suite des évaluations. Il contribue au pilotage départemental de la politique enfance famille.

GRADE MINIMAL : Rédacteur/Assistant Socio-Educatif/

GRADE MAXIMAL : Attaché principal/ Conseiller socio-éducatif hors classe

RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE : BAR LE DUC

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Piloter le dispositif départemental de repérage et d'évaluation de l'enfance en danger

- Encadrer hiérarchiquement les agents de la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP), en lien avec le référent technique CRIP (qui assurera l'intérim en cas d'absence du chef de service)
- Définir et garantir les modalités de traitement des informations entrantes, de leur qualification, et des suites les concernant, en mettant en place des procédures et des outils adaptés en lien avec les principaux acteurs concernés (justice, Services Sociaux Territoriaux, Education nationale...)
- Définir les modalités d'évaluation des informations préoccupantes à travers le pilotage de l'équipe spécialisée d'évaluation, dans des modalités conformes à la réglementation et au cadre fixé départementalement,
- Organiser le traitement administratif des informations entrantes, des évaluations et des décisions, garantir les droits des familles dans leurs relations avec le service et tout au long de la prise en compte de leur situation par la CRIP
- Garantir le suivi statistique du traitement des informations, en lien avec le référent de l'observatoire départemental de protection de l'enfance, et éditer un rapport d'activité annuel

2- Décider ou valider l'ensemble des décisions relatives au traitement des informations entrantes et préoccupantes, des évaluations et des signalements

- Décider du traitement d'une information entrante et des suites à y apporter
- Décider de la qualification de l'information comme préoccupante après une analyse et un process construit avec le référent technique et les coordonnateurs enfance à protéger
- Valider les préconisations faisant suite à une évaluation de l'information préoccupante, après s'être assuré que l'évaluation est conforme aux exigences légales et réglementaires du décret du 28 octobre 2016
- Décider de saisir les autorités judiciaires dans le cadre de l'assistance éducative pour les enfants en danger ou de l'article 40 du Code de Procédure Pénale, en cas de suspicion d'infraction pénale dont un enfant serait victime

3- Piloter l'activité du service CRIP sur le volet managérial, budgétaire et administratif

- Proposer un budget du service dans le respect des consignes posées départementalement, en recensant les besoins et dans une gestion rationalisée et mutualisée
- Piloter les ressources et projets techniques, informatiques et bâtimentaires liées aux missions de l'équipe, en lien avec les services ressources.
- Accompagner les agents par un management développé autour de la prise en compte de la charge mentale particulière de la mission (risque de trauma), mais aussi sur les besoins d'accompagnement dans les pratiques, en construisant notamment un plan de formation adapté aux problématiques du repérage des maltraitances et aux nouvelles recherches dans le domaine de l'enfance en danger
- Mettre en place toutes les procédures, outils, soutiens nécessaires pour la mise en œuvre des missions de l'équipe, notamment en déclinant le référentiel sur l'évaluation de la Haute Autorité de Santé

4- Contribuer au pilotage et à la mise en œuvre de la politique départementale enfance famille

- Repérer et analyser les besoins locaux et départementaux dans le domaine de l'enfance en danger, afin d'ajuster la politique départementale
- Mettre en œuvre le dispositif de repérage et d'évaluation des situations d'enfance en danger, en l'articulant avec les différentes politiques publiques et départementales (politique de santé et de prévention, enfance en danger, prévention des violences intra-familiales,...) et les différents partenaires
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du schéma départemental de l'enfance et de la famille
- Participer aux projets et actions conduites au sein de la Direction Enfance Famille, et en lien avec les autres directions de la collectivité
- Construire et animer le partenariat avec les autorités judiciaires, notamment les parquets et les juges des enfants sur le volet CRIP, et participer aux partenariats départementaux (PJJ, Education Nationale, Etat...), en établissant notamment le protocole de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes prévu par la loi

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Aide sociale à l'enfance (dispositifs et partenariats), Organisation et fonctionnement, politique sociale du Département, Gestion budgétaire et financière des Finances publiques, Protection Maternelle et Infantile (cadre réglementaire) Formation destinée aux cadres en charge de la protection de l'enfance

Compétences professionnelles : Informatique - Microsoft Pack Office, Capacité d'initiative, Capacité de négociation, Techniques de conduite de projets, Qualités rédactionnelles, Savoir élaborer des tableaux de bord

Attitudes professionnelles : Autonomie, Confidentialité, Disponibilité, Sens des responsabilités, Travailler en équipe

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Permis B. Assurer des astreintes ASE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à 25 points de NBI. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 20/01/2023**, sous couvert de votre responsable hiérarchique à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Fanny VILLEMINE au 03.29.77.37.02